



APRA
« le Chabot »



Sécuriser et augmenter la capacité de stockage de Montbel par prélèvement sur le Touyre :

Les Associations de Protection de l'Environnement ont rencontré le Président du Conseil Départemental le 16 mai dernier

Participaient à cette rencontre :

*Pour les APNE : APRA « le Chabot », le CEA, Association DAME, Comité Notre Dame Des Landes

* Pour le CD09 : Le Président, le DGS, le représentant de IIABM , l'Adjoint au Maire de Laroque d'Olmes, les Directeurs concernés du CD09 (2)

Le président présente le projet et insiste sur la volonté de transparence de l'institution départementale sur ce dossier. Il revient sur l'importance de Montbel pour ses multiples usages : économiques (irrigation, loisir tourisme, développement du territoire) et environnementaux (soutien d'étiage et maintien de la vie aquatique).

Le Conseil Département 09 a initié une démarche de réapprovisionnement en eau du barrage de Montbel par prélèvement sur le Touyre. Il a engagé des études préliminaires pour étudier la faisabilité pour :

- sécuriser le remplissage du barrage par un apport moyen annuel complémentaire à partir du Touyre compris entre 10 et 17 Mm3,
- soutenir l'étiage du Touyre et du Countirou si besoin par retour d'eau de Montbel via la canalisation d'aménée,
- augmenter la capacité de stockage du barrage en relevant la ligne d'eau de 50 cm correspondant à 3 Mm3 supplémentaires,

Il affirme la volonté :

- de maintenir un débit réservé suffisant pour la vie aquatique à l'aval de l'ouvrage de prise d'eau, (3 fois l'obligation légale du $1/10^{\text{ième}}$ du module interannuel soit 600 l/s)
- d'assurer la qualité de l'eau entrant dans le barrage par des analyses en temps réel des volumes prélevés
- d'assurer le développement de filières locales de maraichage qui manquent cruellement et favoriser les circuits courts dans le Pays d'Olmes.

Le Président insiste sur la maîtrise d'ouvrage du CD09 qui garantit la maîtrise totale des usages et des investissements complémentaires qui seront réalisés. **Il précise que les règles de répartition, les usages, les surfaces irriguées et les m3 attribués resteront identiques : « il n'y aura pas de volume supplémentaire ni de surfaces irriguées en plus ».** Le coût est estimé entre 8 et 10 M d'euros.

Les APNE remercient le Président pour son accueil et font part de leurs observations sur le projet.

Notre département contribue grandement depuis déjà de nombreuses années à l'effort régional et national. A ces différents titres, il est le premier contributeur au soutien d'étiage interrégional Adour Garonne. Il est temps pour notre département de réorienter les politiques de gestion quantitative vers une **gestion moins gourmande, plus économe et de moindre stockage d'eau. Les associations désapprouvent totalement ces politiques de stockages intensifs, de suréquipement des cours d'eau et la vision consumériste de l'eau qu'elles induisent.** Cette vision purement marchande, au profit quasi exclusif de quelques lobbies agro-industriels ne peut qu'exacerber les conflits d'usages et impacter durablement des milieux aquatiques déjà bien malmenés. Alors que l'objectif devrait être d'aboutir à des gains conséquents sur les consommations d'eau en favorisant toutes les reconversions et adaptations utiles.

Les APNE constatent que l'IIABM envisage aujourd'hui de prélever, par captage sur le Touyre, entre 10 et 17 Mm3 annuel pour pouvoir : assurer la sécurité du remplissage de l'ouvrage, augmenter éventuellement la capacité de stockage mais aussi délivrer (entendre « vendre ») de l'irrigation à l'Aude et la Haute Garonne par l'intermédiaire de l'adducteur du Lauragais qui alimente la Ganguise, dont la capacité a été doublée (augmentée de plus de 20 Mm3) ces dernières années.

Elles font ressortir qu'il existe déjà un très long linéaire de l'Hers Vif en difficulté. Sur son tronçon court-circuité de plus de 17 kilomètres les débits appauvris à 1 m3/s perturbent les écosystèmes qui peinent à maintenir une vie biologique normale. La présence de nombreuses stations d'épuration (5)* fait de ce linéaire un concentré d'effluents résiduels.

Avec une prise d'eau installée sous Laroque d'Olmes, le Touyre sera amputé définitivement sur plus de 13 km d'une eau qui lui fait déjà cruellement défaut, le privant ainsi des crues moyennes utiles à son équilibre naturel. La qualité des eaux du Touyre, même si elle s'est améliorée ces dernières années, reste potentiellement dangereuse et pourrait contaminer durablement les fonds du barrage de Montbel malgré les mesures de précautions annoncées. Ainsi seraient remises en question les activités nature, baignade, nautiques et d'aquaculture bio associées au lac.

Les APNE prennent acte de l'engagement de maintenir un débit réservé supérieur à l'obligation légale (600 l/s) et de le soutenir en période de crise. Toutefois ce débit reste très voisin du débit d'étiage minimum du Touyre (647 l/s valeur moyenne mensuelle). Ainsi le cours d'eau resterait en quasi permanence à ses débits les plus bas. Sur des débits appauvris dans le tronçon court-circuité, les effluents des stations d'épuration de Laroque d'Olmes et de Lérans peuvent perturber fortement les milieux.

Le barrage lui-même, étudié pour contenir 60,5 millions de m3 pourrait devenir avec 3 Mm3 supplémentaires, une menace pour les populations aval. Sa ligne d'eau, rehaussée de 50cm en moyenne peut déstabiliser ses berges et remettre en question les équipements touristiques ou autres déjà réalisés.

Les Associations concluent : il est urgent d'impulser une réflexion globale sur la reconquête de milieux aquatiques de qualité qui, sans exclure l'optimisation des ouvrages existants, passe par un moratoire sur toute politique de stockage ou d'équipement supplémentaire sur nos cours d'eau.

Notre Analyse de cette rencontre :

Nous avons interpellé de longue date (2012) le porteur de projet sur les craintes et les aspects négatifs. Nous notons des réponses et des avancées.

Toutefois nous réitérons nos craintes et notre désaccord sur de nombreux points :

* nous n'avons pas de réponse sur un infléchissement des politiques agricoles consuméristes et nous restons avec un niveau d'utilisation d'eau très fort, sans perspective de changement des pratiques,

* les questions d'augmentation des surfaces irriguées restent sur les départements de l'Aude et de la Haute Garonne. Quel est aujourd'hui l'engagement de livraison d'eau vers la Ganguise (10 Mm³ à notre connaissance) et quel serait-il demain avec la sécurisation par le Touyre ?, (inchangé ?)

* rien ne garantit que le Touyre et le Countirou seront réalimentés selon leur besoin car rien n'est dit sur les seuils d'étiages déclencheurs de la réalimentation annoncée,

* nous n'avons rien eu sur les polluants du Touyre, leur niveau et leur permanence, comme si tout allait bien. Or les dernières données classent **le Touyre de qualité mauvaise** pollué depuis Lavelanet. On y retrouve des chloroalcanes, des phtalates, du mercure, des perchlo et trichloréthylènes... Un automate qui serait censé arrêter l'eau polluée entrant dans le lac de Montbel ne devrait même pas ouvrir les vannes...

* le débit réservé annoncé à 600 l/s laisse le Touyre dans un état d'étiage permanent et le CD09 fait état d'une « étude complémentaire qui pourrait démontrer qu'un débit de 400 l/s pourrait suffire » !

* au final le remplissage de Montbel se solde par l'augmentation importante du linéaire de cours d'eau court-circuité qui passe de 17 à 30 km Touyre et Hers confondus,

En définitive, nous n'avons pas eu les résultats de l'étude que nous avons demandée mais simplement six feuilles de présentation du projet. Nous restons demandeurs.

Foix le 25 mai 2017